



# Table des matières

1.	Administration	
1.1	Mot du président	3
1.2	La mission de l'organisme	4
1.3	La provenance de la clientèle	4
1.4	Le nombre de clients desservis	5
1.5	Le nombre de membres de l'ARSDI	5
1.6	Le conseil d'administration 2015-2016	5
1.7	La permanence	5
1.8	L'organigramme	6
1.9	Le bénévolat	8
1.10	Historique	9
2.	Volet jeunesse	
2.1	Portrait de la clientèle	10
2.2	Services offerts	10
2.3	Statistiques	11
3.	Volet adultes	
3.1	Services offerts	12
3.2	Statistiques	13
4.	Formation du personnel	13
5.	Subventions et dons	13
6.	Représentation	14
7.	Dossiers pour 2016-2017	14

# 1. ADMINISTRATION

## 1.1 MOT DU PRÉSIDENT

Pour notre association, l'exercice 2015-2016 fut difficile sur le plan financier. Le conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises au cours des derniers mois dans le but d'élaborer une stratégie qui permettra de redresser la situation, sans perdre de vue notre mission. En effet, nous avons procédé à l'abolition d'un poste administratif, augmenter nos tarifs, et par souci de transparence, nous avons tenu une réunion avec les parents et les employés en plus de créer un comité spécial pour stabiliser la situation financière. Il nous reste encore beaucoup à faire notamment au niveau de l'organisation d'activités de financement et de notre présence au niveau des réseaux sociaux.

En tant que parents, notre plus grand souhait est que nos enfants naissent en santé pour qu'ils soient capables de relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés lorsqu'ils auront à voler de leurs propres ailes. Cependant, pour plusieurs parents, la réalité est bien différente. Il leur faut composer avec un quotidien hypothéqué par un enfant atteint d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou d'une déficience intellectuelle (DI). En gros, cela signifie une qualité de vie constamment menacée en raison de l'attention constante et de la vigilance 24 heures/24 qu'il nous faut leur accorder.

Or, pour les familles d'enfants atteints de telles conditions, il est obligatoire de s'imposer de temps à autre une pause afin d'atténuer l'impact d'une telle contrainte quotidienne. Se ressourcer est vital pour relever les défis comme demeurer actifs sur le marché du travail et de participer à des activités sociales. Le TSA et la DI n'ont rien de *glamour* ou de touchant. Il faut retenir que ce ne sont pas des maladies mais, au contraire, des conditions permanentes généralement avec peu d'espoir d'amélioration.

Ces enfant ont des besoins tout à fait particuliers et c'est pour affronter cette dure réalité que l'ARSDI a été créée. Nos services tels que le service de garde après l'école, les répits de fin de semaine et les camps d'été permettent aux parents de souffler un peu. Je crois important de souligner ici que ceux d'entre eux qui, à ce jour, se sont prévalus de nos services ont tous joui d'une complète tranquillité d'esprit, car ils n'ont jamais eu à entretenir le moindre doute au sujet de la qualité de ces services. Un séjour chez nous leur permet de vivre des expériences enrichissantes dans un encadrement sécuritaire et chaleureux.

Je vous rappelle que nous organisons annuellement des activités de levée de fonds tels qu'un tournoi de golf et des spectacles bénéfiques. C'est grâce à de telles activités que nous parvenons à recueillir une partie importante des fonds nécessaires à notre survie en tant qu'organisme de bienfaisance. Soyez assuré que chaque dollar de profit net réalisé lors de ces événements sert à améliorer la qualité de nos services. Nous vous encourageons à continuer d'être généreux, de partager et faire connaître notre mission.

En terminant, je remercie tous nos employés; leur motivation dans l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées mérite d'être soulignée. Je remercie également tous mes collègues du CA de même que les bénévoles qui se dépensent sans compter pour assurer le bon fonctionnement de notre organisme. Et je ne voudrais pas oublier ces bienfaiteurs qui nous soutiennent financièrement; sans la grande générosité dont ils font preuve à chaque année, et sans l'appui à notre cause qu'ils manifestent sur les réseaux sociaux, nous ne pourrions progresser et pouvoir venir en aide à un nombre toujours plus grand de familles en détresse.

À toutes ces personnes qui supportent l'ARSDI, encore une fois merci, et à l'an prochain.



Robert Lord  
Président du conseil d'administration

## 1.2 LA MISSION DE L'ORGANISME

La mission de l'organisme est de supporter les familles vivant avec des personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) avec ou sans un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

## 1.3 LA PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE

Ville	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes	Total
Beloil	1		1
Boucherville	3	3	6
Brossard	7	1	8
Candiac	4	1	5
Carignan		1	1
Châteauguay	3		3
Greenfield Park	2	3	5
Lemoyne		1	1
Longueuil	11	18	29
Mercier	2		2
Montréal	2	6	8
Saint-Amable	1		1
Saint-Basile-le-Grand		1	1
Saint-Bruno	2		2
Saint-Constant	6		6
Sainte-Julie		12	12
Sainte-Martine	1		1
Saint-Hubert	7	30	37
Saint-Jean-sur-Richelieu		2	2
Saint-Lambert	3	8	11
Saint-Léonard	1		1
Saint-Mathieu	1		1
Saint-Roch-sur-Richelieu	1		1
Varenes		1	1
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>88</b>	<b>146</b>

#### 1.4 LE NOMBRE DE CLIENTS DESSERVIS

Durant la présente année, 146 clients ont fréquenté nos services dont 58 enfants et 88 adultes. En 2014-2015, nous avons desservis au total 149 clients, dont 69 enfants et 80 adultes. La baisse de la clientèle jeunesse s'explique notamment par un nombre de participants ayant changé de milieu de vie, de la non-conformité aux critères d'admissibilité et par l'âge atteint de plus de 21 ans.

#### 1.5 LE NOMBRE DE MEMBRES DE L'ARSDI

Pour l'exercice 2015–2016, le nombre de membres s'élevait à 34.

#### 1.6 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015–2016

Robert Lord	Président	Élu
Anita Jobin	Vice-présidente	Élue
Pierre Bertrand	Trésorier	Nommé
Sophy Charest	Secrétaire	Élue
Lucien Lavallière	Administrateur	Élu
Peter MacMillan	Administrateur	Élu
Donald Jean	Administrateur	Nommé

#### 1.7 LA PERMANENCE

Administration :

Isabelle Poulet

Directrice générale

Lynn Ménard

Adjointe à la direction et responsable des activités adultes

Volet adulte (activités de jour pour les 21 ans et plus)

Éric Mérat

Responsable des activités pour les 21 ans et plus

Anne-Mylaine Messier

Intervenante

Sophie Massicotte

Intervenante

Rebekah Le Breton

Intervenante

Mélissa Whissel

Intervenante

Marie-Pier Melançon

Intervenante

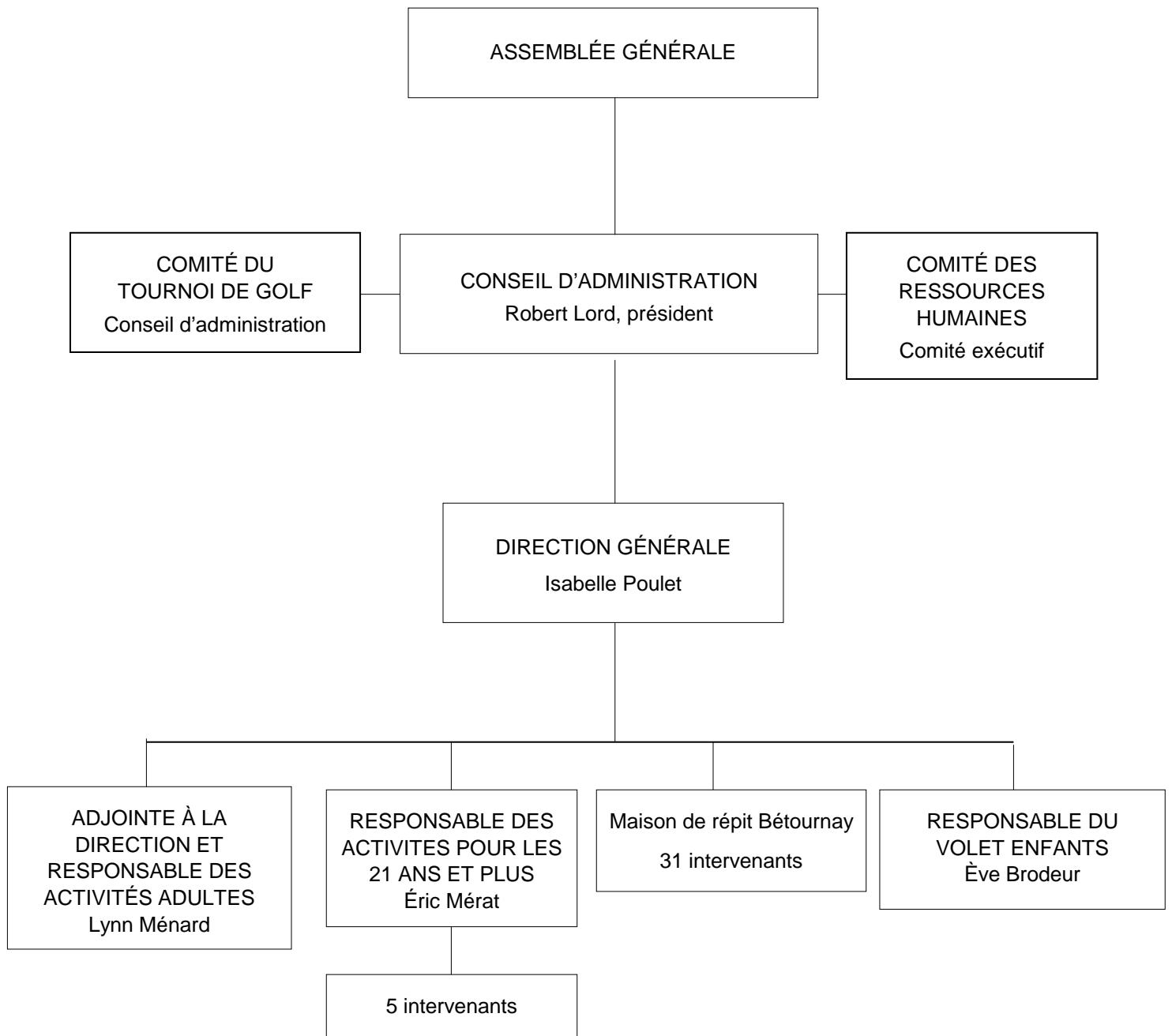
Volet jeunesse :

Eve Brodeur

Responsable du volet enfant

Au cours de l'année se terminant le 31 mars 2016, 42 employés à temps plein, temps partiel, saisonniers et/ou contractuels ont œuvrés à l'ARSDI.

## 1.8 L'ORGANIGRAMME



Tous les comités sont représentés par au moins un membre du conseil d'administration désigné par les membres. Les comités se rencontrent au besoin.

Les membres du conseil d'administration doivent, notamment:

- Voir à la préparation du budget;
- Accomplir les mandats reçus de l'assemblée générale;
- S'assurer que la direction générale s'acquitte de ses tâches;
- Fixer le montant des cotisations qui doivent être versées à la corporation;
- Former au besoin des comités relevant du conseil d'administration;
- Autoriser la liste des membres de la corporation;
- Démettre tout dirigeant jugé inapte à exécuter son mandat;
- Exercer les pouvoirs et accomplir les actes prévus par la loi et les règlements.

La direction générale doit, notamment :

- Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles;
- Analyser les besoins de la communauté francophone et anglophone;
- Développer les services aux enfants et adultes et en assurer la qualité;
- Coordonner et soutenir les travaux des comités de bénévoles;
- Superviser le financement provenant des paliers gouvernementaux et communautaires;
- Travailler en concertation avec les différents partenaires et intervenants du milieu en tenant compte de la mission;
- Négocier des ententes de services et ajuster la structure organisationnelle et opérationnelle en fonction des besoins;
- Planifier et administrer des programmes de formation;
- Représenter l'organisme auprès des partenaires, s'assurer de la promotion;
- Agir à titre de conseiller auprès du Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à 10 reprises pendant l'année financière 2015-2016 et a tenu son assemblée générale annuelle le 16 juin 2015.

## **1.9 LE BÉNÉVOLAT**

### **Maison de répit Bétournay**

Lors des sorties organisées durant le camp d'été et les activités régulières, nous pouvions compter sur la participation de bénévoles dévoués, pour la grande joie des petits et des grands (228,25 heures).

### **Stages**

Nous avons eu l'opportunité d'accueillir 12 stagiaires provenant des CEGEP de Sorel-Tracy, du Vieux-Montréal, de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu et 7 autres personnes en stage d'observation communautaire du CEGEP Édouard-Montpetit (1 629,5 heures).

### **Hang Out**

Les bénévoles se sont impliqués, durant toute l'année, auprès des participants dans le cadre de diverses activités dont le cinéma, billard, arcades et souper des Fêtes (153 heures).

### **Arts plastiques et Sortie du mois**

Les responsables des activités Arts plastiques (124 heures) et Sortie du mois (54 heures) peuvent compter sur la présence de bénévoles afin d'assurer un encadrement, selon les besoins des participants. D'ailleurs, les participants de la Sortie du mois ont notamment visité la Maison du chocolat de Bromont, la Ferme Guyon, le Verger de la Savane et fait une pièce de céramique au Céramic café.

### **Activité de financement de juin 2016 : vente de livres usagés**

Nous avons pu compter sur la grande collaboration de 3 bénévoles pour débiter le triage des livres reçus pour la vente de livres usagés (10,5 heures).

### **Conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration s'impliquent bénévolement puisqu'ils participent aux réunions mensuelles et s'investissent dans divers comités, font de nombreuses démarches pour l'avancement de notre association et l'organisation de spectacles bénéfiques (194,25 heures).

En conclusion, nous avons comptabilisé 2 393,5 heures de bénévolat pour l'ensemble de nos activités comparativement à 2 236 heures en 2014-2015.

Nous profitons de cette opportunité pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent auprès de notre clientèle ainsi que les membres du conseil d'administration.

Leur contribution et participation améliorent la qualité de vie de nos participants.



## 1.10 HISTORIQUE

L'ARSDI doit son origine à des pionniers provenant de la communauté anglophone de Saint-Lambert et de Greenfield Park. Peu à peu, son action s'étend sur tout le territoire de la Rive-Sud de Montréal et implique les parents de toute la communauté. C'est en 1954 que débute une filiale Rive-Sud de l'Association du Québec pour les déficients intellectuels. Elle deviendra, en 1990, l'Association de la Rive-Sud pour la Déficience Intellectuelle (ARSDI).

Quatre (4) grandes priorités marquent son histoire :

- La scolarisation des enfants handicapés ;
- Le développement des habitudes de travail ;
- L'hébergement des adultes et l'organisation d'activités de socialisation ;
- La conciliation travail-famille et le répit pour les parents.

Voici quelques faits saillants :

- 1955 : Création, à Saint-Lambert, d'une première classe spécialisée pour enfants d'âge scolaire. Quelques années plus tard, une autre est créée à Greenfield Park ;
- 1965 : Un centre de travail adapté pour les adultes est créé. Pour faire face à la demande, une levée de fonds, sous le leadership d'Arthur de Breyne, président de l'Association, permet d'inaugurer les « Ateliers Horizon Inc. » situé au 240, avenue Saint-Laurent, à Saint-Lambert.
- 1979 Les « Ateliers Horizon Inc. » deviennent un établissement public. En 1989, le succès des « Ateliers Horizon Inc. » se poursuivra suite à la construction de nouveaux locaux plus vastes, situés au 3530, rue Isabelle, à Brossard, où tous les services seront regroupés.
- 1989 : Une résidence de groupe est construite sur l'avenue Bétournay, à Saint-Lambert ;
- 1995 : On assiste à la mise en place d'activités pour les adultes au siège social soit l'art thérapie, musicothérapie, yoga et les rendez-vous du mois permettent des rencontres et une sensibilisation entre les bénévoles et les participants.
- 1998 : Ouverture de la Maison de répit Bétournay afin d'offrir de l'hébergement aux enfants de 4 à 14 ans. Il s'agit du lieu où se déroulent dorénavant toutes les activités jeunesse.
- 2006 : Les services à l'enfance prennent de l'expansion par l'accueil d'une clientèle âgée jusqu'à 21 ans.
- 2010 : Création de l'activité sociale Hang Out, offert à la clientèle de jeunes adultes anglophones.
- 2013 : Début des activités pour les 21 ans et plus au centre administratif de l'ARSDI.
- 2016 : Déménagement de l'administration à la Maison de répit Bétournay suite à l'abolition du poste de coordonnateur administratif. Le bâtiment situé au 240, Saint-Laurent, Saint-Lambert, est maintenant dédié entièrement aux activités adultes.

## 2. VOLET JEUNESSE

Nos objectifs consistent à :

- Accorder un répit aux parents pour permettre à l'enfant de rester le plus longtemps possible dans son milieu naturel;
- Offrir un service de garde afin de permettre aux parents de travailler;
- Favoriser l'intégration sociale et le maintien des acquis;
- Développer l'autonomie et soutenir l'apprentissage des enfants.

### 2.1 PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE

Les diagnostics les plus souvent présents chez les enfants fréquentant la Maison de répit Bétournay sont la déficience intellectuelle (DI) avec ou sans troubles du spectre de l'autisme (TSA). Par contre, les enfants présentent souvent plus d'un diagnostic. Voici une liste complète des différents diagnostics rencontrés à la Maison Bétournay et aux activités de jour pour les 21 ans et plus.

Ataxie	Ostéoporose
Déficience auditive	Paralyse cérébrale
Déficience intellectuelle	Retard global du développement
Déficience visuelle	Schizophrénie paranoïde
Déletion FOXP1	Sclérose Tubéreuse de Bourneville
Diplégie spastique	Scoliose dorsale
Dyspraxie	Syndrome 7Q
Dystrophie musculaire	Syndrome d'Angelman
Encéphalopathie avec dysrythmie cérébrale	Syndrome de Rett
Encéphalopathie néonatale statique	Syndrome de stickler
Encéphalopathie anoxique	Syndrome du dravet
Epilepsie réfractaire	Syndrome du sanfillippo
Hémiplégie	Syndrome du x fragile
Hémiplégie alternante de l'enfance	Syndrome Gilles la Tourette
Hypoacousie	Trisomie 15
Hypomyelination	Trisomie 21
Hypotonie	Trisomie 6
Leucoencéphalopathie	Trouble du comportement
Mégalencéphalie	Troubles du spectre de l'autisme

### 2.2 SERVICES OFFERTS

#### Répit de fin de semaine

Un service de répit est offert aux parents demeurant sur le territoire de la Montérégie et de Montréal. La Maison de répit Bétournay ouvre ses portes du vendredi à 16h, jusqu'au dimanche à 16h. Nous pouvons accueillir onze (11) enfants et d'autres s'ajoutent pour la journée du samedi et dimanche, de 9h à 16h. Les enfants sont encadrés par un personnel dévoué, selon le ratio est d'un intervenant pour trois enfants. Nous avons débuté le répit thématique, qui se déroule une fin de semaine par mois. Les thèmes qui ont été organisés sont notamment le Farwest, la Terre et Pâques.

### Activités - samedi et du dimanche

Sous forme d'activités et de loisirs éducatifs, les enfants sont appelés à participer à des activités les samedis et dimanches, de 9h à 16h et de 16h à 23h. Ils s'intègrent au répit de fin de semaine. Lors de ces journées, les enfants participent à des activités de groupe ou à des activités individuelles. Les enfants sont divisés en trois groupes : les fourmis, les coccinelles et les abeilles.

### Service de surveillance après l'école

De septembre à juin, du lundi au vendredi de 14h30 à 18h, nous accueillons des enfants d'âge scolaire. Les jeunes peuvent s'amuser, développer leur autonomie, leur habilité sociale ainsi que leur capacité de communication lors d'activités organisés pour eux.

### Journées pédagogiques, période des Fêtes et semaine de relâche

Pour répondre aux besoins des familles, nous offrons des services pendant les congés correspondant au calendrier scolaire des Commissions scolaires Marie-Victorin, des Patriotes et Riverside.

### Camp d'été

Des activités estivales ont été organisées du 25 juin au 28 août 2015, de 9h à 16h. Plusieurs thèmes et activités ont pu égayer nos enfants : baignade, bricolage, comptines, yoga, danse aérobie, atelier de musique, activités sensorielles et motrices. De plus, plusieurs sorties ont été réalisées notamment à l'Écomuseum, au parc Jean-Drapeau et au Funtropolis. Nous avons aussi offert un service de garde 7h30 à 9h et de 16h à 18h.

## 2.3 STATISTIQUES

<b>Journées avec service</b>		Nombre de jours
Journée pédagogique et Semaine de relâche	Selon les calendriers scolaires des commissions scolaires Riverside, Marie-Victorin et des Patriotes	36
Service de surveillance après l'école	5 jours/semaine durant la période scolaire <b>excluant</b> les journées pédagogiques	166
Activités du samedi et dimanche	51 fins de semaine	102
Camp de jour	9 semaines	47
<b>Journées sans service</b> (congé férié ou formation)		<b>12</b>

D'avril 2015 à mars 2016, 58 enfants ont fréquenté les différents services de la Maison de répit Bétournay et nous avons accueilli 40 enfants lors de notre camp d'été.

### 3. VOLET ADULTES

Nos objectifs consistent à :

- Offrir des activités de jour pour permettre à l'adulte atteint d'une DI de rester le plus longtemps possible dans son milieu naturel;
- Organiser des activités de loisirs stimulantes;
- Favoriser l'intégration sociale et le maintien des acquis;

#### 3.1 SERVICES OFFERTS

Les activités offertes aux adultes leur permettent de s'affirmer et de s'exprimer à l'aide d'activités culturelles, créatives, sportives et sociales tout en les amenant à créer des liens avec leurs pairs, les bénévoles et d'autres responsables sensibles à leurs besoins.

##### **Activités de jour pour les 21 ans et plus**

Suite à la signature d'un protocole d'entente entre l'ARSDI et les CISSS Montérégie-Est (CSSS Pierre-Boucher) et CISSS Montérégie-Centre (CSSS Champlain-Charles-LeMoine), en 2013, nous accueillons 35 personnes en maintien des acquis. Ces activités sont organisées du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h30.

##### **Camp Papillon, St-Alphonse-Rodriguez**

Vingt-deux (22) personnes, ayant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, ont bénéficié de 14 jours de vacances.

Madame Andréa Jacques a été la responsable de ce camp. Nous embauchons trois intervenants pour la soutenir ainsi qu'un animateur du camp Papillon. Tout au long du séjour, les participants s'amuse et pratiquent de belles activités, notamment le Noël des campeurs, la baignade dans le lac, feux de camp, baseball, hébertisme, pique-niques, bricolage, pétanque et danse.

##### **Art plastique**

Madame Corine Toukian intègre des thématiques très appréciées des participants. Les ateliers se donnent le samedi de 10h à 12h, pendant 31 semaines répartis sur deux sessions, l'une à l'automne et l'autre à l'hiver.

##### **Zoothérapie**

Les cours sont donnés par une zoothérapeute de métier. Via l'animal, le but de cette activité est de favoriser l'intimité dans un climat propice à l'échange, avoir un contact privilégié avec l'animal, de valoriser la personne dans des activités simples : nourrir, brosser, marcher et caresser l'animal.

## The Hang Out

Cette activité rejoint les jeunes adultes anglophones de Saint-Lambert et des environs. Les activités leurs permettent notamment de socialiser entre eux.

## La Sortie du mois

Sous la supervision de la responsable des activités adultes, les participants suggèrent des activités qu'ils aimeraient vivre durant l'année tels que les quilles, cinéma, musée et la cueillette de pommes. Toutes les sorties ont eu lieu le dernier dimanche du mois, de 11h à 16h.

### 3.2 STATISTIQUES

Activités	Session	Nombre de participants	Nombre de jours/cours
Camp Papillon	Été	22	15
Arts plastiques	Automne	10	17
	Hiver	11	14
Zoothérapie	Automne	3	17
	Hiver	0	0
The Hang Out	Automne	10	7
	Hiver	11	10
Sortie du mois	Automne	12	4
	Hiver	11	7

### 4. FORMATION DU PERSONNEL

À la veille du camp d'été, tous les employés de la Maison de répit Bétournay participent à une fin de semaine de formation :

- Introduction aux approches pour intervenir auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle;
- Intervention en contexte de désorganisation;
- Déplacements sécuritaires (PDSB)
- Premiers soins.

### 5. SUBVENTIONS ET DONS

#### Subventions du gouvernement provincial :

- Nous avons reçu un montant de 122 226 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) 2015-2016. Cette somme est destinée à notre mission de base.
- Suite à une demande de subvention auprès du Ministère de la Famille, l'ARSDI a reçu un montant de 40 000 \$ dédié spécifiquement au service de surveillance après l'école pour les 12-21 ans.

- Selon l'entente de services pour les activités de jour des 21 ans et plus DI-TED signée avec les CISSS Montérégie-Est et CISSS Montérégie-Centre, l'ARSDI a reçu une subvention de 190 416 \$ couvrant l'année financière se terminant au 31 mars 2016. Ce montant n'est alloué qu'aux services à la personne. Toutes les autres dépenses notamment l'achat de matériel et d'équipement sont absorbés par l'ARSDI.

#### **Subventions gouvernement fédéral:**

- Dans le cadre du programme Emplois d'Été Canada, nous a reçu une subvention de 19 346 \$, ce qui nous a permis d'engager un intervenant pour le camp des adultes et 6 intervenants pour le camp des enfants.
- Aussi, au niveau du programme Accessibilité dans les collectivités, Emploi et Développement Social Canada nous a octroyé un montant de 50 000 \$ dédié spécifiquement pour rendre sécuritaire la cour arrière de la Maison de répit Bétournay.

#### **Plusieurs dons ont été octroyés à l'ARSDI :**

- Le Club Richelieu de Saint-Lambert nous a remis un don de 10 000 \$. Ce montant inclus un montant de 1 000 \$ pour le dépouillement de l'arbre de Noël des enfants;
- Nous avons reçu un don de 1 000 \$ provenant de Madame Marie Lafleur;
- Lors de la participation de la Fondation AGF au tournoi de golf de PricewaterhouseCoopers, en septembre, un montant de 9 000 \$ nous a été alloué. Aussi, les employés de l'entreprise AGF, située à Longueuil, ont organisé un dîner hot dog pour le bénéfice de notre association, en juillet. La Fondation AGF nous a remis un montant total de 520 \$ dédié à la sortie au Parc Jean-Drapeau.

## **6. REPRÉSENTATION**

L'ARSDI est membre de :

- Imagine Canada;
- Groupement des Associations de Personnes Handicapées de la Rive-Sud de Montréal Inc. (GAPHRSM);
- Table des personnes handicapées de la Rive-Sud (TPHRS);
- Zone Loisirs Montérégie Inc. (ZLM);
- Table de concertation des Maisons de répit de la Montérégie;
- Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M)

## **7. DOSSIERS POUR 2016-2017**

Dans un souci de constante évolution et de représentation, l'ARSDI maintiendra une participation dans les dossiers suivants :

- Reconnaissance des Maisons de répit auprès du gouvernement provincial. Cette démarche a pour but de majorer le financement accordé aux familles afin qu'elles puissent faire face à leurs besoins;
- Implication communautaire afin de construire et de maintenir les relations pour l'implication bénévole.

Finalement, l'ARSDI priorisera l'organisation d'activités en recherche de financement pour accroître son flux de trésorerie.